

Un art du spectacle

traditionnel inscrit sur la liste
représentative du
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité de
l'UNESCO

Al-Ayyala



Al-Ayyala





Introduction

Transmise de génération en génération, la performance Al-Ayyala est un art populaire traditionnel des Émirats Arabes Unis. Elle est dansée par des hommes de tout âge, assistés par un petit nombre de participantes, appelées na'ashat, qui balancent leurs longs cheveux d'un côté à l'autre pour manifester leur confiance en la protection offerte par les personnages chevaleresques incarnés par les danseurs.

Historiquement, Al-Ayyala a toujours exprimé la tradition de galanterie du désert. Elle fait partie des rituels sociaux majeurs au cours desquels les membres des divers groupes sociaux manifestent leur esprit de dignité et leur honneur. Al-Ayyala fait partie intégrante de leurs célébrations identitaires et historiques. Tradition fondée sur le patrimoine, c'est un spectacle culturel qui incarne leur passé et symbolise leur identité nationale.

Al-Ayyala est pratiquée tout au long de l'année, en particulier lors des célébrations nationales, des événements sociaux importants et dans le cadre de diverses conférences et festivités consacrées au patrimoine. En raison de son statut de loisir et de divertissement social élevé, des représentations sont souvent données en présence des chefs d'État lors de leurs cérémonies d'accueil.

De plus, Al-Ayyala incarne l'héritage de la société émirienne. Des groupes d'hommes et de femmes de tout âge et classes sociales y prennent part. Les dirigeants et les officiels eux-mêmes participent aux spectacles d'Al-Ayyala lors des fêtes et des événements nationaux à tous les niveaux.

Al-Ayyala est pratiquée aussi bien par les communautés vivant dans les oasis du désert que par les habitants des villes de la côte et de l'intérieur des Émirats Arabes Unis, mais selon deux styles différents: l'Al-Ayyala du désert et l'Al-Ayyala côtière.



Al-Ayyala

Al-Ayyala est une performance populaire organisée et interprétée par certaines communautés rurales et urbaines. Il met en scène des textes poétiques chantés et accompagnés par des instruments à percussion, notamment des tambours de différentes tailles. Les hommes se tiennent debout, face à face, sur deux rangées qui comptent chacune environ une vingtaine de danseurs. Le spectacle simule des scènes de bataille et les interprètes en ligne manient de minces cannes de bambou représentant des flèches ou des épées. Tout en chantant des poèmes épiques qui célèbrent la vaillance, les interprètes dansent au son rythmique des tambours et chaque rangée se met alternativement en mouvement pour symboliser la victoire ou la défaite.

La performance est dirigée par diverses règles dont celle où un maître de cérémonie connu sous le nom d'al-abu (le père) choisit le rythme et maintient l'harmonie.

Entre les deux rangées se tiennent les percussionnistes joueurs d'al-zana et d'autres interprètes (connus sous le nom

d'al-jaweela) qui se déplacent de manière circulaire en tenant des épées ou des fusils qu'ils lancent de temps à autre vers le ciel.

De leur côté, les na'ashat, groupe de jeunes femmes vêtues de robes ornées traditionnelles, se tiennent devant les deux rangées d'hommes et agitent leurs longs cheveux en signe de confiance quant à la protection offerte par leurs vis-à-vis chevaleresques.

Les poèmes chantés, empreints de sentiments de courage et de chevalerie, sont issus de la poésie Nabati et sont partie intégrante du spectacle. Différents types de poésie peuvent être choisis en fonction du spectacle. Les tambours utilisés pour produire les sons rythmiques d'accompagnement et de synchronisation comprennent à la fois des gros tambours (courts ou al-ras) et des plus petits (al-takhmir, al-samaa, al-tar, al-damam), des tambourins al-duffuf et des cymbales de laiton al-tous (al-rahmani, and al-kassir).



Transfert de connaissances

Les représentations d'Al-Ayyala encouragent la participation volontaire et spontanée de membres du public de tout âge. Les enfants participent également à un certain nombre de célébrations sociales et festives, comme les célébrations religieuses, nationales et privées au cours desquelles l'Al-Ayyala est dansée. Ils interagissent ainsi avec les traditions de leur patrimoine et acquièrent progressivement une connaissance de cet art populaire. Les jeunes sont encouragés à participer à des représentations informelles de leurs districts et écoles.

Le processus de transfert informel d'Al-Ayyala est assuré par des enseignants qualifiés au cours de formations organisées dans des associations, des clubs et des centres du patrimoine. Ces lieux rattachés au ministère de la Culture et du Développement du Savoir sont ouverts aux jeunes participants et soutiennent les formateurs dans leur effort de transmission de cet art populaire aux nouvelles générations.

Les communautés locales, les groupes folkloriques et les clubs du patrimoine qui organisent des spectacles d'Al-Ayyala lors de mariages ou d'autres événements jouent également un rôle majeur dans sa diffusion. Ils sensibilisent la population à la signification de cet art du patrimoine traditionnel et l'encouragent à accorder davantage d'attention à sa préservation. Le rôle joué par la télévision et d'autres médias dans la promotion de la représentation est également important.

L'Al-Ayyala sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Il est indispensable que l'inscription de l'art de l'Al-Ayyala sur la liste représentative de l'UNESCO ait un impact positif sur la propagation de cet art du patrimoine authentique car elle accentue la prise de conscience quant à l'importance du patrimoine culturel immatériel aux niveaux national et officiel. Elle offre des opportunités précises pour la continuité et la pérennité de cet art populaire qui a déjà survécu depuis des générations. En renforçant sa position dans le domaine des arts de la scène, elle garantit la continuation de sa pratique aux Émirats Arabes Unis et Sultanat d'Oman par les générations actuelles et futures.

Ces attentes et espoirs sont renforcés par la participation active de beaucoup de sociétés et institutions civiles des deux pays. L'inscription a contribué à faire une promotion efficace de l'Al-Ayyala comme forme d'art folklorique populaire littéraire: sa candidature à la liste représentative de l'UNESCO lui a gagné un sentiment de popularité et de reconnaissance nationale. La reconnaissance internationale a introduit cet aspect du patrimoine arabe authentique auprès des peuples du monde et renforcé les liens culturels qui unissent historiquement les Émirats Arabes Unis au Sultanat d'Oman et à d'autres pays. L'art de l'Al-Ayyala, avec ses implications historiques, valeurs et traditions sociales et culturelles qu'il incarne, fait partie intégrante du patrimoine de l'humanité.

